

DURÉE
1H15

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

**ASSISTANCE
TECHNIQUE**

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

**MOYENS
PÉDAGOGIQUES**

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale



RÉPARATIONS LOCATIVES : COMMENT ÉVITER LES LITIGES

OBJECTIFS

- Appréhender l'environnement réglementaire des réparations locatives
- Connaître les obligations du bailleur et du locataire
- Prévenir et traiter les litiges

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les gestionnaires et les chargés de travaux (Responsables et Collaborateurs)

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Guillemette MELCHER

2
MN

INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

25
MN

PARTIE 1

LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

- La loi du 6 juillet 1989
- La notion d'ordre public
- L'obligation de délivrance du bailleur : les normes d'habitabilité et de confort, les normes de décence
- Le permis de louer
- Le dossier de diagnostics techniques

25
MN

PARTIE 2

LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

- Les réparations locatives et l'entretien du logement
- La prise en compte de la vétusté
- Les aménagements et les transformations
- L'adaptation des logements aux situations de handicap

10
MN

PARTIE 3

LE RÈGLEMENT DES LITIGES

- La Commission Départementale de Conciliation
- Le Juge des Contentieux et de la Protection

3
MN

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

10
MN

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

